

Réponse à la contribution n°42 relative aux écoles de Plouguenast

Le porteur de projet prend note de la contribution de l'Association Sauvegarde de la Vallée de Saint-Théo et souhaite y répondre point par point.

1/ Sur l'absence de photomontages réalisés depuis les établissements scolaires du bourg de Plouguenast.

La réalisation de photomontages depuis l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) d'une commune n'est pas une pratique retenue dans les études paysagères, compte tenu du nombre important de points pouvant être concernés. La méthodologie consiste à retenir les points de vue les plus représentatifs et les plus ouverts vers le projet permettant d'apprécier son impact maximisant. C'est cette démarche qui a été appliquée à Plouguenast, avec un point de vue pris depuis le centre-bourg, en contrebas immédiat de l'église, à exactement 180 m du collège Saint-Joseph et 230 m de l'école Saint-Pierre dont il est question dans la contribution. Les vues depuis les cours des établissements scolaires apparaissent plus fermées que celles observées depuis ce point de référence (cf. figures ci-dessous).



Figure 1 Vue issue de Google Street View depuis l'entrée de l'école Saint-Pierre





Figure 2 Photomontage réalisé dans le cadre de l'EIE depuis le bourg de Plouguenast

Comme indiqué dans le carnet de photomontages de l'étude d'impact environnemental : « Étant peu visible on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité, la présence du parc est relativement discrète dans le paysage. On ne relève pas de changement de rapport d'échelle. Toutefois, on note une covisibilité directe entre le projet et le bourg. » (Conclusion issue du carnet de photomontages de l'EIE, P.114)

2/ Sur la compatibilité du projet avec les actions pédagogiques environnementales

Le porteur de projet ne partage pas l'analyse selon laquelle la présence d'un parc éolien serait contradictoire avec les démarches de sensibilisation à l'environnement menées dans les écoles.

Au contraire, il considère que les installations de production d'énergie renouvelable constituent des supports pédagogiques permettant d'aborder les enjeux de la transition énergétique, de la lutte contre le dérèglement climatique et de la production d'électricité décarbonée.

A titre d'exemple, des visites de parcs éoliens sont régulièrement organisées pour les établissements scolaires à travers différentes initiatives, notamment l'opération « Génération transition » qui est une opération nationale. Lors de la dernière édition qui s'est tenue du 18 au 29 mai 2026, ce sont près de 10 000 collégiens et lycéens qui ont pu visiter des parcs éoliens et centrales photovoltaïques en France. Le porteur de projet compte bien ouvrir le parc éolien des Corcées, lorsque celui-ci sera en exploitation, afin d'y réaliser des visites, lors de cette opération nationale mais également lors d'opérations plus locales qui pourraient être organisées sur le territoire.

Par ailleurs, les programmes de l'Éducation nationale intègrent dès le cycle 3 des enseignements relatifs au développement durable et à la transition écologique. Parmi les thématiques proposées figurent notamment, en plus de la Biodiversité, les questions énergétiques et la lutte contre le changement climatique¹.

Le parc éolien des Corcées pourra donc, au contraire, contribuer à illustrer certaines thématiques abordées lors des cours dispensés dès l'école primaire.

¹ <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/annexe-2-programme-de-sciences-et-technologie-du-cycle-3-519023.pdf>

3/ Sur l'impact sur le bien-être des élèves

Le porteur de projet comprend la préoccupation exprimée concernant la qualité du cadre de vie des enfants. Toutefois, aucun élément scientifique reconnu ne permet d'établir qu'une visibilité ponctuelle ou lointaine d'éoliennes, telle qu'elle sera le cas depuis le bourg de Plouguenast et donc, à fortiori, des écoles de la commune, soit de nature à porter atteinte au développement cognitif, à l'imagination ou au bien-être psychologique des élèves.

Les paysages ruraux ont constamment évolué au fil du temps sous l'effet des activités humaines : développement des villages, création d'infrastructures routières, de lignes électriques etc. Ces évolutions participent à la transformation des territoires permettant de s'adapter à notre mode de vie. Rien ne permet toutefois d'établir que ces évolutions soient de nature à altérer la capacité d'observation ou d'imagination des enfants.

Par ailleurs, la transition énergétique vise justement à répondre aux conséquences déjà perceptibles du dérèglement climatique, telles que la multiplication des épisodes de sécheresse (impactant les paysages comme cela a pu être fortement visible cet été) suivies de périodes de fortes pluies, qui constituent aujourd'hui des enjeux majeurs pour les générations futures.

Enfin, l'énergie éolienne présente notamment l'avantage de produire de l'électricité à partir d'une ressource renouvelable, sans combustion et sans émission directe de polluants atmosphériques ou de gaz à effet de serre lors de son exploitation. Le projet ne présente donc pas de risque sanitaire particulier pour les élèves des établissements scolaires situés dans les bourgs à proximité.